DÉPARTEMENT D'EURE ET LOIR

MAIRIE
DE
GASVILLE-OISÈME
28300

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 20 Décembre 2022 à 18 h 00

Liste des Délibérations

N° de Délibération	Objet	Vote
n° 22-12.01	Taxe d'aménagement : transfert à l'agglomération	Unanimité
n° 22-12.02	Chartres Métropole : rapport d'observations définitives de la CRC, années 2014 et suivantes	Unanimité
n° 22-12.03	Convention de partenariat pour la bibliothèque	Unanimité
n° 22-12.04	Recensement de la population 2023 : Agents recenseurs	Unanimité
n° 22-12.05	Autorisation des dépenses d'investissement	Unanimité
n° 22-12.06	Tarifs Photocopies	Unanimité
n° 22-12.07	Tarifs Services périscolaires	Unanimité
n° 22-12.08	Tarifs Portage des Repas	Unanimité
n° 22-12.09	Tarifs Locations de salles	Unanimité
n° 22-12.10	Tarifs des Cimetières	Unanimité
n° 22-12.11	Serrures des écoles	Majorité
n° 22-12.12	Baie informatique à l'école maternelle	Unanimité
n° 22-12.13	Maison 1 Grande Rue : division parcellaire	Unanimité
n° 22-12.14	Demande de fermeture RD 105.4 (Rue de Chartres)	Majorité

Un compte rendu succinct sera prochainement disponible sur le site de la commune.

MAIRIE de GASVILLE-OISEME 28300

Le Maire,
Romain ROUAULT

1 Rue de la Mairie 28300 GASVILLE-OISEME
☎ : 02.37.31.91.04 - email : mairie@gasville-oiseme.fr